

Classements individuels de fin de saison 2022-2023

Calendrier et procédure

Séries concernées	Parution	Demande de modification	Appels et/ou Publication
<p>Séries A et B0</p> <p>Ces classements sont attribués par la Commission Nationale Top et Evénements</p>	<p>Publication officielle (site FRBTT)</p> <p style="text-align: center;">le 23 mai 2023</p>	<p>A adresser à Mr André LEMAIRE Rue Brogniez, 41/3 1070 Bruxelles</p> <p style="text-align: center;">le 7 juin 2023 date de la poste faisant foi</p>	<p>Publication des modifications</p> <p style="text-align: center;">le 8 juin 2023</p> <p>Appels jusqu'au 23 juin date limite chez : Mme Nathalie ALEXANDER (S.G. National) Rue Brogniez, 41/3 1070 Bruxelles</p> <p style="text-align: center;">date de la poste faisant foi Publication le 26 juin 2022</p>
<p>Séries B2-B4-B6</p> <p>Ces classements sont attribués par la Cellule des Classements de l'Aile Francophone</p>	<p>Publication espace joueur Publication espace secrétaire Publication générale (site AFTT)</p> <p style="text-align: center;">le 18 mai 2023</p>	<p>ASBL Aile Francophone de la FRBTT Allée des Artisans, 5 5590 Ciney</p> <p style="text-align: center;">jusqu'au 26 mai 2023 dernier délai via l'espace personnel ou courrier date de la poste faisant foi</p>	<p>Publication des classements définitifs</p> <p style="text-align: center;">le 2 juin 2023</p> <p style="text-align: center;">Un appel n'est plus possible en vertu des Règlements Sportifs Francophones</p>
<p>Séries C0 à NC</p> <p>Ces classements sont attribués par la Cellule des Classements de l'Aile Francophone</p>	<p>Publication espace joueur Publication espace secrétaire Publication générale (site AFTT)</p> <p style="text-align: center;">le 18 mai 2023</p>	<p style="text-align: center;">jusqu'au 26 mai 2023 dernier délai via l'espace personnel ou courrier suivant les dispositions provinciales date de la poste faisant foi</p>	<p>Publication des classements définitifs</p> <p style="text-align: center;">le 2 juin 2023</p> <p style="text-align: center;">Un appel n'est plus possible en vertu des Règlements Sportifs Francophones</p>

MODALITES A RESPECTER POUR L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION

Dans tous les cas, seul la joueuse ou le joueur a le droit d'introduire une demande de modification.

Cette demande doit être motivée et envoyée **par courrier normal ou via l'espace personnel** à l'Instance renseignée dans le tableau ci-dessus.

Nous insistons sur le fait qu'il n'existe plus de possibilité d'appel. Le classement qui sera attribué après l'analyse d'une éventuelle demande de modification **sera définitif.**